

Réf: Dossier 281662

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE TRANSPORT MANUTENTION ET ELEVAGE » en abrégé « KTL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS NON LOIN DE LA MOSQUEE DE KOUMASSI APTF  
2020 LOT 2901 ILOT 234, Lot 2901, Ilot 234

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE TRANSPORT

MANUTENTION ET ELEVAGE » en abrégé « KTL »

Objet : TRANSPORT LOGISTIQUE, MANUTENTION, ELEVAGE, PRESTATION DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS NON LOIN DE LA MOSQUEE DE KOUMASSI APTF  
2020 LOT 2901 ILOT 234, Lot 2901, Ilot 234

Dirigeant(s) M KONATE HAROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00731 du 26/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04637/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

